

Questions orales

LA BOURSE FÉDÉRALE D'HYPOTHÈQUES

LA DATE DE MISE EN ACTIVITÉ ET LA NOMINATION DU PRÉSIDENT

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances concernant la Bourse fédérale d'hypothèques, promise depuis longtemps. Le ministre pourrait-il nous dire si cet organisme entrera en activité le 1^{er} avril 1976, comme le gouvernement l'a promis et sinon, quelles sont les raisons de ce retard?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Non, Monsieur l'Orateur, nous ne pensons pas pouvoir le faire. La raison principale de ce délai est que nous avons eu des réunions avec les personnes qui s'occupent du marché secondaire actuel des hypothèques dans le secteur privé pour discuter du rôle de cet organisme. Ces discussions n'ont pas encore abouti et étant donné la nature du marché et la demande d'hypothèques comme moyen de placement, particulièrement pour les placements des fonds de fiducie et des fonds de pension, nous espérons être en mesure de mettre sur pied un régime efficace qui sera applicable grâce à cet organisme.

M. Reynolds: Le ministre pourrait-il aviser la Chambre si son ministère a passé des annonces dans les journaux canadiens pour la nomination d'un président à la tête de cet organisme et s'il a fait passer des entrevues à certaines personnes, par d'autres moyens?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas annoncé ce poste dans les journaux bien que certains représentants de mon ministère aient déjà eu des entretiens avec plusieurs personnes à ce sujet.

* * *

LES POSTES

LE NOUVEAU CRITÈRE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE SERVICES DE LIVRAISON PAR FACTEURS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes et fait suite à celle qu'a posée le député de Restigouche. Jusqu'ici, pour avoir droit au service de livraison par facteurs, une localité devait compter 2,000 points de livraison. Sauf erreur, le programme d'austérité a obligé le ministre à retarder l'inauguration du service dans des localités qui comptaient plus de 2,000 points de livraison. Toutefois, la réponse du ministre a révélé un nouveau critère. Exige-t-on un plus grand nombre de points de livraison avant d'autoriser le service de livraison par facteurs, ou s'agit-il simplement d'une remise à plus tard temporaire?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Les deux, monsieur l'Orateur. Nous avons remis temporairement l'inauguration de nouveaux services de distribution par facteurs. Nous avons aussi relevé quelque peu nos exigences sous le rapport de la densité, ce qui, comme le député le comprendra facilement, influe sensiblement sur le nombre de facteurs et d'employés de soutien que nous aurions à engager selon les anciens critères.

[M. MacEachen.]

L'INDUSTRIE

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DU TEXTILE SUR LES IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS D'HIVER—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les recommandations de la Commission du textile et du vêtement concernant les répercussions sur l'industrie canadienne de la confection des importations bon marché de vêtements d'hiver ont été présentées au ministre le 16 février et qu'il faudra bientôt passer des commandes pour l'hiver prochain, quelle suite a-t-on donné au rapport? Le gouvernement décidera-t-il qu'il tient toujours à garder les industries secondaires de main-d'œuvre au Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai eu une réunion très longue et fructueuse, vendredi, avec les représentants de l'industrie du textile. Nous avons discuté toute la question des importations bon marché. Un certain nombre de mesures ont été mises en route. Mes fonctionnaires et les porte-parole de l'industrie vont tenir des pourparlers. J'ai aussi demandé à la Commission du textile et du vêtement de me soumettre des recommandations précises sur la façon de modifier les arrangements actuels. Un certain nombre d'autres mesures ont aussi été amorcées. Le député constatera que les représentants du textile qui étaient présents ont estimé la rencontre fructueuse. J'espère qu'avant que la neige recommence à tomber, si jamais elle s'arrête, nous aurons trouvé des solutions à ces questions très importantes.

* * *

[Français]

L'HABITATION

LES EFFETS DE LA MISE EN APPLICATION D'UN RAPPORT DE MONTRÉAL SUR LES LOYERS À PRIX MODIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il a pris connaissance d'un rapport, préparé par le Bureau de recherche et de développement économique de Montréal, au sujet d'un programme visant à favoriser la construction de maisons à loyers, grâce à des prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement? Dans l'affirmative, pourrait-il commenter les conclusions de cette même étude, à l'effet que ce programme de prêts déclencherait une épidémie de faillites dans une dizaine d'années, c'est-à-dire lorsque les propriétaires devront rembourser les emprunts et augmenter leurs loyers en vue de rembourser la Société centrale d'hypothèques et de logement?

M. Jean-Robert Gauthier (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur le président, le député pourrait être plus explicite quant au rapport. Je n'ai pas de renseignements précis à donner sur un rapport concernant une personne dont le nom n'est pas mentionné.